

(Texte)

L'hon. M. Dupuis: Je ne comprends pas mes amis conservateurs qui s'insurgent contre les paroles de leur propre collègue. Je ne comprends vraiment pas! Vous avez assez «flibusté» le débat, vous pouvez au moins me laisser parler. Vous demandez que nous parlions et quand nous nous levons pour le faire, vous essayez de nous interrompre! Êtes-vous sincères?

Voici ce que disait l'honorable député d'Acadia, sous un régime conservateur, le 23 janvier 1961, en parlant de la résolution du député conservateur de Saint-Boniface qui, à ce moment-là, réclamait un référendum. N'oubliez pas que le chef d'alors, quand il était au pouvoir, n'en voulait pas; et il en veut tant maintenant qu'il est dans l'opposition.

Écoutez bien cela:

(Traduction)

La résolution propose la tenue d'un référendum. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en prendre la peine et d'encourir ces frais, car nous ferons un recensement cette année.

Une voix: Qui a dit cela?

L'hon. M. Dupuis: Le député d'Acadia, et il a ajouté:

Je partage l'opinion du député qui a présenté un amendement au projet de résolution.

(Texte)

Maintenant que sa communication téléphonique est terminée, je vais dire à l'honorable député d'Acadia, qui entre à la Chambre, que je le félicite.

(Traduction)

Lors du recensement, je crois qu'il faudrait poser une seule question: êtes-vous en faveur d'un drapeau vraiment distinctif? C'est à cette première question qu'il faudrait obtenir une réponse. Si les réponses affirmatives l'emportent par une marge considérable, le gouvernement au pouvoir devrait avoir le courage de choisir un drapeau vraiment distinctif.

Une voix: Qui a dit cela?

L'hon. M. Dupuis: Je tiens à féliciter l'honorable député d'Acadia au sujet des déclarations faites à la Chambre en 1961. Je suis parfaitement d'accord avec lui. Dans le temps, il était un véritable Canadien.

M. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, je demande à m'expliquer sur un fait personnel. Le ministre a dit que j'étais sorti de la Chambre et je voudrais signaler que je suis sorti pour répondre à un appel...

Une voix: Nous l'avons tous entendu.

M. Horner (Acadia): Je suis sorti de la Chambre pour répondre à un appel...

Une voix: C'est la même vieille rengaine.

[M. Nugent.]

M. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, on crie tellement fort que je ne puis rien entendre.

M. Nugent: Vous ne pouvez entendre la rétractation du ministre? (Exclamations)

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Acadia semble vouloir présenter une explication et je lui dirai qu'il y a deux moyens de procéder. Il peut demander au ministre d'État, qui prononce présentement un discours, de lui céder la parole pour lui permettre de présenter son explication; ou bien il peut attendre que le ministre ait terminé son discours et alors, à certaines conditions, il peut s'expliquer. Je lui signalerai cependant que l'explication qu'il croit devoir nous offrir ne l'autorise pas à demander à s'expliquer sur un fait personnel.

M. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le ministre d'État calomnie ma conduite à titre de député. C'est sur ce point que je veux faire porter ma question de privilège. J'ai quitté la Chambre parce qu'on m'avait appelé et, pendant mon absence de la Chambre, j'ai examiné ce que j'avais dit en 1961. (Exclamations) Simplement pour clarifier la situation, j'aimerais donner lecture de la phrase suivante.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre!

M. Horner (Acadia): Voici ce que j'ai dit en 1961:

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre!

M. Horner (Acadia): Personnellement, je suis satisfait du drapeau que nous avons.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): L'honorable député voudrait-il prendre son siège!

M. Horner (Acadia): Je maintiens ce que j'ai dit en 1961.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): L'honorable député a expliqué pourquoi il avait quitté la Chambre. Toutefois, il a déjà prononcé son discours et il ne peut maintenant réfuter tout argument invoqué par le ministre d'État.

M. Horner (Acadia): Je puis réfuter tout ce qu'il dira et lui donner des preuves.

Une voix: Vous avez reçu un appel téléphonique?

M. MacInnis: Je veux m'expliquer sur un fait personnel, monsieur l'Orateur. Je serais heureux de voir l'honorable député à votre droite qui vient de faire cette remarque se